



Bureau de Coopération
Economique du Pacifique Sud



Commission du Pacifique Sud



Commission Economique &
Sociale pour l'Asie et le Pacifique



Programme des Nations
Unies pour l'Environnement

Programme Regional Océanien de l'Environnement

SPREP/Rapport National 3

Original: Anglais

RAPPORT NATIONAL No.3

ILES COOK

**Commission du Pacifique Sud
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Août 1980**

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEN DE L'ENVIRONNEMENT

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

LES ILES COOK

RAPPORT NATIONAL

(traduit sous contrat)

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEEN DE L'ENVIRONNEMENTLES ILES COOKRAPPORT NATIONAL

Rapport National sur les Iles Cook (août 1980)

Expert-Conseil de la Commission du Pacifique Sud :

Robert Riddell, Directeur Adjoint des Etudes de Développement
Université de Cambridge, Angleterre.

INTRODUCTION

Les quinze Iles Cook se distinguent entre elles par la vaste étendue qui les sépare et par leur grande diversité en termes de chiffres de populations et de richesses naturelles. Le présent Rapport National souligne donc la nécessité de faire une distinction, du point de vue géographique, entre les problèmes d'environnement de l'île Rarotonga plus grande et plus développée sur les plans démographique et technologique ; les autres îles Cook au Sud, montagneuses, au terrain à la fois volcanique et calcaire, aux populations réparties de façon équilibrée et au développement assez harmonieux ; et les atolls Cook du Nord, très éloignés, qui ont connu peu de changements et sont caractérisés par un habitat dispersé.

PARTIE A LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET SA MISE EN OEUVRE (Conclusions

POLITIQUE

- 1 Le Gouvernement des Iles Cook avait élaboré, avant 1978, une politique de l'environnement qui avait été mise en oeuvre par des spécialistes dans le cadre de l'aide australienne. A l'expiration de cette coopération, la mise en oeuvre d'une politique de l'environnement bien définie a perdu du terrain, bien que les intérêts liés à la protection de la nature soient supervisés par le Ministère de l'Intérieur. En raison de l'essor des activités touristiques, industrielles et commerciales, particulièrement à Rarotonga, il est souhaitable que la politique de l'environnement soit réétudiée et réexposée dans le premier plan national de développement (en cours).

- 2 Le premier plan national de développement des Iles Cook est en préparation. Les éléments de planification économique et sociale de ce plan présentent des difficultés inhérentes à la diversité de la répartition des ressources humaines et naturelles sur l'ensemble des îles. Ces difficultés résultent également de complications relatives à l'environnement et qui sont actuellement traitées par la Commission Consultative de Planification. Cette Commission s'efforce de clarifier les objectifs de développement applicables aux différents aspects de l'environnement des îles en fonction de leur potentiel en ressources humaines et naturelles. Les présentes délibérations sont considérées comme indispensables à la formulation du premier plan national de développement.
- 3 Il n'existe aucun plan d'aménagement global ou régional approuvé ou en vigueur. Un projet de zonage provisoire a été rédigé dans ses grandes lignes et remis au Service des Etudes, mais il n'a aucun statut légal.
- 4 Les projets de développement sont généralement soutenus par des subventions et des capacités techniques étrangères. La conception de la plupart des projets de développement est bonne, mais il y a eu un certain nombre d'erreurs de conception dans l'aménagement des galeries d'écoulement des eaux et dans l'implantation de l'Hôtel de Rarotonga, qui laissent à penser qu'il faut procéder à un examen local plus approfondi des projets émanant de conseillers étrangers qui connaissent mal le milieu naturel des Iles Cook.
- 5 Les principales activités économiques sont représentées par l'Administration, les services, les activités commerciales, le tourisme et l'agriculture. Les principales activités ayant recours aux ressources sont l'agriculture, la pêche et le tourisme.
- 6 Les priorités gouvernementales en matière de politique de développement sont compliquées à la fois par la diversité des ressources humaines et naturelles à l'intérieur des Iles Cook et la multiplicité des ministères et des services officiels qui sont actuellement paralysés par le fonctionnement de la Commission Consultative de Planification. La seconde priorité consiste, donc, à exprimer des objectifs de planification nationale dans lesquels le progrès économique est équilibré par rapport aux mutations sociales et aux bouleversements de l'environnement, en fonction de la vulnérabilité plus ou moins grande de l'habitat des différentes îles.

LEGISLATION

- 7 La législation sur l'environnement existe sous la forme spécifique de la Loi de 1975 sur la Protection, qui visait à mettre en place un Directeur de la Protection pour préserver la nature et les ressources naturelles et protéger les sites historiques et l'environnement. Cette Loi n'a pas été appliquée dans une très large mesure, et aucune réglementation n'en découle, mais elle est, en principe, adaptée aux besoins des Iles Cook. Les autres textes concernant l'environnement comportent la Loi de Réforme du Pouvoir Local de 1966 ; la Loi de 1969 sur l'Aménagement du Territoire plutôt inappropriée ; la Loi de 1968 sur le Contrôle et les Normes de Construction ; les Lois et Ordonnances sur la Santé Publique ; et la Loi quelque peu inappropriée de 1971 sur le Contrôle des Ports. Les problèmes de pollution spécifique (comme la pollution pétrolière dans les ports) ne sont pas réglés comme il le faudrait, bien que l'Ordonnance de 1917 sur les Réglementations et les Infractions, qui parle de " Gouvernement d'ordre et de justice ", ait été appliquée à bon escient.

8 Le droit traditionnel est appliqué dans toutes les Iles Cook, avec une efficacité croissante dans les îles environnantes. Le concept Rauï permet de faire respecter l'accès limité du territoire et des lagons et il a interdit avec succès, pendant plusieurs années, l'abattage des arbres entre la route de Rarotonga et l'Océan, et lutté contre les feux de brousse qui éclatent dans les autres îles du Sud.

9 Une législation supplémentaire n'est pas considérée comme nécessaire pour la protection de l'environnement et la conservation des ressources, tout autant qu'une police plus efficace et une application de la législation par une administration admise et renforcée.

10 Le Gouvernement des Iles Cook n'est pas signataire de conventions ou de traités sur l'environnement, bien qu'il ait déclaré unilatéralement Suwarrow comme réserve maritime internationale. Le Gouvernement des Iles Cook aimerait avoir des renseignements sur les autres conventions relatives aux Iles Cook si la Commission du Pacifique Sud le conseillait et aimerait également recevoir des descriptions clairement formulées sur les autres conventions pour qu'il les examine.

PLANIFICATION

11 La Commission Consultative de Planification considère que les éléments de sauvegarde des ressources et de protection de l'environnement font partie intégrante d'une tentative équilibrée de première planification nationale, une fois admise la vulnérabilité de tous les milieux naturels des Iles Cook, notamment des atolls du Nord.

12 Il existe des plans d'occupation des sols pour Rarotonga, Aitutaki, Atiu et Mangaia, ainsi qu'une bonne couverture photographique aérienne de toutes les îles, et des publications sont en préparation sur l'ornithologie et la flore.

13 Les cartes de l'environnement ainsi que d'autres données sur l'environnement n'ont pas été suffisamment mises en évidence lors de la planification du développement, bien que le rapport sur le tourisme à Rarotonga et Aitutaki manifeste clairement un souci de protection de l'environnement. Des études de l'environnement ont été faites pour les deux principaux projets d'aménagement à Rarotonga : l'aéroport international et l'Hôtel de Rarotonga. L'évaluation des implications sur l'environnement des propositions de développement, doit, pour des raisons pratiques, faire partie intégrante de l'aide globale dans le cadre de la conception et de l'exécution des projets. Le Gouvernement des Iles Cook est très désireux d'améliorer le facteur de protection des ressources en acceptant les projets sur la base d'une estimation plus prudente des mutations sociales et écologiques par rapport aux avantages économiques.

ADMINISTRATION

14 Actuellement l'autorité découlant de la Loi de 1975 sur la Protection incombe de façon atténuée au Ministère de l'Intérieur ; d'autres ministères importants, notamment les Travaux Publics et l'Agriculture, élaborent des directives ministérielles. Les Conseils Locaux jouent également un rôle important dans la protection de l'environnement qui se traduit par un aspect harmonieux à Rarotonga et, ce qui est plus important encore, par une préservation des sols et des récifs des îles environnantes équilibrée sur le plan écologique.

- 15 L'aménagement global du territoire dispose des spécialistes nécessaires, mais le processus a été compliqué, au point de devenir inefficace, par les problèmes fonciers rencontrés dans la gestion des terres et qui ne permettent pas d'imposer très facilement des contrôles de l'occupation des sols. Il est désormais reconnu que les méthodes modernes, étrangères à l'environnement des Iles Cook, apportent avec elles un mode d'occupation des sols qui est incompatible avec les pratiques traditionnelles relatives à l'habitat et à l'agriculture, d'où la nécessité indéniable de recourir à une planification de l'occupation des sols - particulièrement pour Rarotonga - qui doit accompagner l'essor commercial et industriel. De nombreux ministères sont concernés par la planification du développement, et ils ont des positions très différentes à propos de l'aspect esthétique (tourisme), de la sauvegarde des ressources (agriculture), et de la protection (santé).

PARTIE B ETUDES (Conclusions)

PRINCIPAUX PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT

- 16 Tous les grands projets d'aménagement ont été réalisés à Rarotonga, et plus particulièrement la construction d'un aéroport, la construction d'un hôtel et des améliorations portuaires. Ces trois projets ont tous contribué à la dégradation du littoral.
- 17 Dans les zones urbaines, le principal problème d'environnement, toujours à Rarotonga, provient de l'évacuation des déchets des conserveries de jus de fruits à Avarua qui a conduit à une réduction de la diversité de la faune et de la flore dans les ports et potentiellement de l'évacuation des eaux d'égouts. Parmi les problèmes secondaires, on trouve la juxtaposition d'aménagements fonciers incompatibles, ainsi que le coût de viabilisation et les dangers inhérents à l'aménagement urbain en bordure des routes.
- 18 Dans les zones rurales, les principaux problèmes surviennent à Rarotonga où un écoulement accru des eaux provenant des constructions du littoral et de mauvaises pratiques agricoles sur les pentes abruptes ont à la fois affecté la fertilité des sols et apporté des dépôts de vase sur le récif frangeant. Le déboisement des collines et les écoulements de produits chimiques provenant des zones de jardins maraîchers contribuent également à la dégradation du sol et du littoral. Les zones côtières, ailleurs qu'à Rarotonga, sont généralement saines, mais on constate également une érosion du sol à Mangaia et à Atiu.
- 19 Les enregistrements climatologiques, sismiques et ionosphériques sont effectués à Rarotonga et complétés par des rapports météorologiques provenant d'autres îles.
- 20 Les problèmes présumés qui nécessitent une étude complémentaire sur Rarotonga, comportent la surveillance de l'envasement autour du récif frangeant, le retrait inconsidéré du sable des plages, l'érosion du sol, la dégradation de la forêt, l'utilisation de produits chimiques pour l'agriculture, l'altération de la pureté de l'eau du robinet, les mauvaises pratiques de pêche sur les récifs et les problèmes liés à l'installation de

décharges de toutes sortes provenant des nouvelles industries. A Aitutaki, le déversement dans le lagon du bain chimique utilisé pour le conditionnement des bananes est un problème grave qui va se poser à l'avenir. Le personnel nécessaire à l'étude d'une politique permettant de maîtriser ces problèmes existe, mais il est techniquement et scientifiquement difficile de mesurer des normes et de les appliquer. Une aide peut être fournie par le Département d'Etudes Scientifiques et Industrielles de la Nouvelle - Zélande et la Commission du Pacifique Sud.

PARTIE C GESTION (Conclusions)

ETAT DES RESSOURCES

21

a) Sols : Les problèmes d'érosion et de dégradation des sols surviennent dans de nombreuses Iles du Sud, surtout à Rarotonga et à Mangaia, mais toutes les îles touchées disposent d'études sur l'occupation des sols pouvant servir de base à une meilleure planification. On peut noter que le Gouvernement des Iles Cook espère s'assurer le concours d'un expert sur l'érosion des sols grâce au Programme de Développement des Nations Unies.

b) Eau : Il y a eu quelques problèmes techniques dans la conception et la construction de galeries d'écoulement des eaux qui ont reçu des subventions pour Rarotonga, mais d'une façon générale, la pureté de l'eau est bonne, malgré la nécessité de mieux préserver l'approvisionnement provenant des captages. Sur les autres îles montagneuses du Sud, l'alimentation en eau souterraine est appropriée, même si cette eau est parfois saumâtre. Sur les atolls coralliens, la quantité d'eau extraite de l'eau saumâtre détermine directement le nombre d'habitants pouvant subsister et, bien sûr, interdit l'implantation d'industries ou projets utilisateurs d'eau.

c) Cultures : La principale culture est celle du citron (particulièrement à Rarotonga) suivie par la production de bananes (actuellement, surtout à Aitutaki), et de la production de coprah dans toutes les îles. Dans les atolls, la production du coprah est l'unique activité agricole. La production d'ananas avec les problèmes d'érosion et de commercialisation qui s'y rattachent, est fournie par Mangaia et Atiu. Les racines alimentaires sont cultivées pour la consommation locale dans les Iles du Sud. Des fruits et légumes particuliers sont cultivés à Rarotonga pour l'exportation.

d) Elevage : On pense qu'un porc est élevé par ménage dans l'ensemble des Iles Cook. Il existe trois porcheries commerciales à Rarotonga, toutes trois reposant sur l'importation de produits alimentaires. Les poulets sont en général élevés en plein air ; il existe quelques espèces bovines et un nombre croissant de chèvres dans les Iles du Sud. Auparavant, il existait à Rarotonga un contrôle efficace des chiens qui a maintenant disparu. Il faut surveiller étroitement et interdire d'une façon générale l'introduction de nouvelles races de cheptel, comme les lapins.

e) Récifs et Lagons : Du point de vue de l'environnement, les récifs de Rarotonga sont dans un état de dégradation avancée qui a sérieusement fait diminuer leur productivité. Une infestation d'euphorbes a été jugée la principale cause de cette dégradation ; mais un ruissellement plus rapide provenant des terres défrichées a provoqué un envasement, ce qui,

ajouté à l'empoisonnement des poissons, à la pêche aux explosifs et à l'écoulement chimique, a entraîné la mort des coraux et des dégâts irréversibles. Ailleurs, les récifs et les lagons peuvent être menacés par une pêche excessive, mais leur milieu environnant est sain. Des contrôles classiques semblent être efficaces dans les zones éloignées de la course du modernisme, où le gouvernement local est toujours actif. Les possibilités de pêche, en dehors des récifs, ont montré, jusqu'ici, une faible productivité, mais le passage d'espèces migratoires dans l'ensemble de la Zone Economique d'Exclusivité des Iles Cook, n'est que très peu compris de la population.

f) Parcs et Réserves Protégés : La réalisation la plus spectaculaire dans ce domaine a été la consécration de Suwarrow comme parc maritime international. Malheureusement, il n'a pas été possible de nommer et de trouver un gardien pour Suwarrow, bien qu'il soit connu que des visites illégales sont constamment faites par de petits bateaux. Manue a également été proposée autrefois comme parc maritime international, mais cette initiative n'a pas eu de suite. Il existe à Rarotonga une réserve sur les laisses de marée qui va du port d'Avatiu à l'aéroport, et il est admis que la localité de Black Rocks sera finalement déclarée comme réserve. Si les zones de prise d'eau de Rarotonga sont reconnues, elles ne sont pas encore rendues publiques.

g) Espèces menacées : On pense que les martins (introduits dans la cadre de la protection réglementaire qui n'a jamais été supprimée) a réduit le nombre initial des oiseaux sur la plupart des îles. Cela signifie que la vie des oiseaux déjà limitée (identifiée par une étude ornithologique en préparation) est totalement menacée, mais il n'existe pas d'inventaire exact de ces oiseaux. Il y a une saison de la chasse à la chauve-souris.

h) Sources d'énergie locale : l'électricité est fournie sur la base des subventions qui sont d'une subvention importante pour Rarotonga à une subvention si importante qu'elle est dépourvue de réalisme, pour les Iles environnantes. Les sources d'énergie locales comprennent (surtout pour Rarotonga) la puissance fournie par les installations de combustion du bois tiré des forêts existantes et des zones de reboisement d'herbages sur les collines avancées, pour lesquelles des espèces cultivées localement ont pu être sélectionnées. (Ceci montre la nécessité de nommer un expert forestier comme mesure prioritaire, en raison de l'escalade des coûts de l'énergie). Au loin de Rarotonga, l'énergie solaire et l'énergie éolienne potentielle doivent faire l'objet de recherches. La situation des sources énergétiques dans l'ensemble des Iles Cook, actuellement peu enviable, devient rapidement intenable en raison de coûts exorbitants des combustibles fossiles et d'une grande dépendance des approvisionnements étrangers.

i) Ressources humaines : Les ouvriers qualifiés ont tendance à s'expatrier en Nouvelle-Zélande et ceux des îles environnantes à aller à Rarotonga. Mais en ce qui concerne la main-d'oeuvre non qualifiée, il existe un certain taux de chômage. La santé humaine est généralement satisfaisante. Dans les zones rurales, le logement est généralement correct, bien qu'il existe des habitations de mauvaise qualité à Rarotonga et dans les autres îles du Sud.

j) Infrastructure : Les moyens de transport sont appropriés. Les possibilités de distribution d'eau sont satisfaisantes, mais l'infrastructure est démodée et certains points d'approvisionnement sont inappropriés. Le réseau électrique est bon, surtout à Rarotonga. Le tout-à-l'égout constitue un besoin urgent à Rarotonga où il existe une possibilité de production d'herbe biologique. A Rarotonga, l'aménagement urbain en bordure de route présente certains avantages (par exemple, réseaux en boucle pour l'eau et l'électricité), mais on considère généralement qu'il est coûteux et dangereux sur le plan de sécurité publique des routes.

PRINCIPALES TENDANCES DU DEVELOPPEMENT

- 22 Les colonies humaines s'étendent sans contrôle. A Rarotonga, la présence d'une bôlerie à proximité d'un motel et à Aitutaki, la présence d'un restaurant et d'un bar dans une zone résidentielle, sont des exemples d'incursions incompatibles avec un peuplement national qui aurait pu être fait avec discernement et sous contrôle.
- 23 Le développement industriel est réalisé de façon appropriée. Les usines existantes comprennent deux usines de vêtements, un atelier de soudure, des ateliers d'artisans, une conserverie de fruits, des ateliers de menuiserie et des ateliers de réparations mécaniques.
- 24 L'agriculture tend vers une production accrue de cultures vivrières de base à Rarotonga et la production de bananes à Aitutaki. Il existe des possibilités d'améliorations de la production de bananes à Rarotonga et d'une production accrue de coprah dans toutes les îles.
- 25 Il n'existe pas de cultures forestières à Rarotonga ou dans les autres Iles montagneuses du Sud où il serait possible d'en faire (voir paragraphe 21 -h) ci-dessus).
- 26 La production de poissons dans les récifs ne s'accroît probablement pas et la production de troches dans les eaux du lagon d'Aitutaki et dans les atolls du Nord est en hausse. Il n'existe pas d'aquaculture actuellement bien que, dans le passé, il y ait eu des tentatives limitées et peu encourageantes.

APPROCHES EN MATIERE DE GESTION

- 27 La zone côtière, que l'on considère généralement comme comprenant toutes les zones habitées en bordure, n'est pas organisée et gérée de façon intégrée. La faute en incombe à une législation inappropriée liée à une croyance profondément ancrée dans le caractère sacré de l'utilisation et de la propriété de la terre, une relation que l'on a déjà observée comme étant incompatible avec l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales. Sur les îles les moins développées, des procédures classiques contrôlent assez efficacement la zone côtière, et c'est surtout à Rarotonga qu'un Plan d'Occupation des Sols et que des Contrôles de Développement sont nécessaires. Du fait que l'Etat ne s'occupe généralement pas du Plan d'Occupation des Sols, il serait également souhaitable que les activités de planification relativement importantes du Gouvernement soient administrées par l'intermédiaire d'une Commission Gouvernementales sur l'Aménagement des Sites.

- 28 Le Gouvernement des Iles Cook dispose des services habituels de police, d'ambulances et de pompiers. Il existe une Loi de 1973 sur la Sécurité en cas d'Ouragans.
- 29 Le Gouvernement des Iles Cook reconnaît la nécessité de favoriser la mise en place de dispositifs contre la marée noire en créant de bonnes techniques de manutention dans les ports et à terre et en promulguant des réseaux de routes de navigation. Le Gouvernement souhaiterait être conseillé au sujet de la pollution, de la baisse artificielle des prix et des conventions internationales relatives au contrôle des marées noires.
- 30 Il n'existe pas de politique spécifique en matière démographique. L'absorption fortuite de l'excédent de population par la Nouvelle-Zélande a servi à maintenir un équilibre raisonnable entre le nombre d'êtres humains et les ressources naturelles sur toutes les îles, à l'exception de Rarotonga et bientôt d'Aitutaki.
- 31 Les plans d'Occupation des Sols, les contrôles de zonage et autres sont particulièrement nécessaires à Rarotonga, mais ils ne sont pas encore en vigueur (voir paragraphe 27 ci-dessus).
- 32 L'île de Rarotonga est préoccupée par le problème de la dégradation des zones de récifs, et Mangaia par le problème de l'érosion, mais jusqu'à présent il n'y a guère eu qu'une action entreprise sur le plan esthétique car les causes n'ont pas été entièrement comprises et traitées à la source.

PARTIE D NECESSITE DE MESURES NATIONALES (Recommandations)

NOUVELLES MESURES

- 33 De nouvelles structures gouvernementales sont nécessaires sur trois plans principaux. Premièrement, pour la protection de l'environnement ; il y a un besoin urgent à cet égard de loger la auvegarde des ressources et la préservation de l'environnement dans un lieu où l'administration est plus centralisée, comme le Cabinet du Premier Ministre. Deuxièmement, au sujet de la détermination des objectifs de développement, le Gouvernement exige une évaluation formelle des études de factibilité pour justifier la cohérence des projets de développement en termes économiques, sociaux et écologiques. Troisièmement, en ce qui concerne Rarotonga, il est nécessaire, comme cela est reconnu aux paragraphes 27 et 31 ci-dessus, d'effectuer des plans et des contrôles efficaces de l'Occupation des Sols sous l'égide d'un conseil d'urbanisme.
- 34 Enseignement : Il faut étendre l'insertion limitée d'études sur l'environnement et le développement des programmes d'études de sciences sociales dans l'enseignement public primaire et secondaire. Ceci peut exiger, en retour, la formation de professeurs pour ces cours. Le Gouvernement reconnaît l'importance d'une explication générale des objectifs équilibrés de développement économique, social et de l'environnement, aux jeunes de l'île, de façon à maintenir les capacités de production de cultures vivrières et à faire comprendre les limites démographiques des Iles Cook.

- 35 Personnel enseignant : Comme indiqué ci-dessus, la formation des professeurs à la prise de conscience de l'environnement et aux objectifs de développement est nécessaire parallèlement à l'intégration d'objectifs équilibrés pour l'environnement dans un plan national. Des techniciens seront également nécessaires, mais l'expérience laisse à penser qu'il sera difficile d'encourager un diplômé des Iles Cook dans cette direction et il faudra donc compter sur une aide extérieure. La nomination d'un responsable qualifié de l'environnement au service d'un Conseil Economique et d'Environnement (semblable à la Commission Consultative de Planification) provient d'observations faites auparavant sur le maintien d'un équilibre vital entre une croissance économique souhaitable, une mutation sociale acceptable et un équilibre écologique constant. Sur un point particulier, c'est-à-dire le parc maritime international de Suwarrow, la nécessité de trouver un garde a été signalée.
- 36 Installations, Equipement et Spécialistes : En raison de sa population peu importante et des services des administrations publiques, le Gouvernement des Iles Cook sera obligé de continuer à compter sur des spécialistes et le matériel de contrôle de l'environnement fournis par des sources extérieures. Le Gouvernement serait désireux de mettre à la disposition des autres pays du Pacifique Sud ses conclusions sur les questions de l'environnement, sur une base réciproque. Avant que le Gouvernement des Iles Cook ne mette au point ses propres possibilités, il fera appel à des spécialistes extérieurs pour la rédaction d'un projet sur une législation de l'environnement et l'évaluation de l'incidence sociale et sur l'environnement des principaux projets de développement.
- 37 Informations : Une importante quantité de données déjà disponibles dans les études, rapports et enquêtes existants a été décrite dans les PARTIES A, B et C du présent rapport. Ces conclusions n'ont pas été collationnées et il faut donc qu'elles soient rassemblées et stockées dans un centre d'information.
- 38 De même, il faut procéder à une compilation des connaissances et des méthodes traditionnelles de préservation des ressources de protection de l'environnement ; il est probable que la Société des Musées constituerait un endroit approprié pour ce service d'information.
- 39 Il serait particulièrement nécessaire d'inclure le contrôle des activités nucléaires dans le Programme Régional de l'Environnement. Le Gouvernement des Iles Cook encouragerait également la surveillance du transport des toxines et la détermination de routes de navigation pour les pétroliers en haute mer.
-

A N N E X E

Mon programme dans les Iles Cook a été placé sous la responsabilité du Ministère des Affaires Extérieures, Monsieur J.A. Gosselin. Je suis tout particulièrement reconnaissant à Monsieur Tom Daniel et Monsieur Jeff Liew pour leur collaboration et leur aide directe.

Les membres locaux étaient ;

Tangaroa TANGAROA	Ministre de l'Intérieur
Xilliam HEATHER	Vice-ministre de l'Intérieur
Tom DANIEL	Responsable chargé de la Protection
Jeff LIEW	Groupe de Planification du Développement
Gerden DEJONG	Directeur Suppléant du Groupe de Planification du Développement

A Aitutaki :

P. MOSES	Administrateur de l'Agriculture
L. WALKER	Conseiller au Service de la production de Bananes
Ngaa UPU	Responsable chargé du Développement des Collectivités
Tony UTANGA	Bureau d'Etudes
Rangi TUAVERA	Ministère de l'Education
Porinae EMILE	Inspecteur de la Santé
Tuatai TUATAI	Inspecteur de la Santé
Temu OKOTAI	Directeur Général de l'Office du Tourisme des Iles Cook
Tina PUPUKE	Avocat Général Adjoint
George COWAN	Ministre Suppléant des Travaux Publics
Kato TAMA	Ministre de l'Agriculture, Rarotnga
Tom MARSTERS	Directeur Administratif, Agriculture
Matairangi PUREA	Horticuture
Richard CHAPMAN	Ministre du Travail, du Commerce et de l'Industrie
Stewart KINGAN	Responsable des Recherches Scientifiques auprès du Premier Ministre
Ron POWELL	